

DEPARTEMENT DE  
SEINE ET MARNE

VILLE DE VILLEPARISIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 27 JUIN 2023



L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de VILLEPARISIS, légalement convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Frédéric BOUCHE, Maire.



Nombre de membres en exercice	35
Membres présents	23
Membres représentés	11
Membre absent	1
Secrétaire de séance	Stéphanie RUSSO
Date de la convocation des conseillers	21 Juin 2023
Date de l'affichage de la convocation	21 Juin 2023



**PRÉSENTS :**

Madame Michèle PELABERE, Monsieur Cyrille GUILBERT, Madame Caroline DIGARD, Madame Christine GINGUENÉ, Monsieur Alain GOREZ, Madame Laurence GROSSI, Monsieur Stéphane PAVILLON, Madame Stéphanie DEVAUX, Monsieur Michel COULANGES **Maires Adjoints.**

Madame Stéphanie CURCIO, Madame Stéphanie RUSSO, Monsieur Adaa TEKOUK (**arrivée à 20h22**), Monsieur William MUSUMECI, Monsieur Gabriel GREZE, Monsieur Serge DOMINGUES, Madame Nassera ZOUBIR, Monsieur Dominique DI PONIO, Madame Laura STRULOVICI, Monsieur Hervé TOUGUET, Madame Aurélie TASTAYRE, Monsieur Samir METIDJI, Monsieur Claude SICRE DE FONTBRUNE, **Conseillers Municipaux.**

**POUVOIRS :**

Madame Fatima MENZEL donne pouvoir à Monsieur Cyrille GUILBERT  
Monsieur Pascal GIACOMEL donne pouvoir à Madame Christine GINGUENÉ  
Madame Maria ALVES donne pouvoir à Madame Laurence GROSSI  
Madame Magalie FRANÇOIS donne pouvoir à Monsieur Gabriel GREZE  
Madame Nadia GHARNIT donne pouvoir à Monsieur Michel COULANGES  
Monsieur Odin LEMAITRE donne pouvoir à Monsieur Frédéric BOUCHE  
Monsieur Rachid BENYAHIA donne pouvoir à Monsieur Dominique DI PONIO  
Monsieur Gérard CHOLLET donne pouvoir à Madame Michèle PELABERE  
Monsieur Hassan FERE donne pouvoir à Monsieur Hervé TOUGUET  
Madame Sylvie MUNDVILLER donne pouvoir à Monsieur Samir METIDJI,  
Madame Danièle KAMENI donne pouvoir à Madame Aurélie TASTAYRE

**ABSENTE EXCUSÉE:**

Madame Emma ABREU



Accusé de réception en préfecture  
077-217705144-20230704-23\_08054-AI  
Date de télétransmission : 04/07/2023  
Date de réception préfecture : 04/07/2023

**OBJET : TARIFS DES SERVICES MUNICIPAUX DE LA VILLE DE VILLEPARISIS**

Le conseil municipal,

Vu le Gode Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment son article L2121-29,

**Considérant** que le conseil municipal délibère chaque année ou en cours d'année sur les tarifs applicables aux usagers,

**Considérant** que le conseil municipal se doit de préciser les conditions relatives à l'application des tarifs,

Entendu, l'exposé de Madame Stéphanie DEVAUX, Adjointe au maire chargée des finances et de la Commande Publique,

**DÉLIBÈRE**

**Article 1<sup>er</sup> :**

Les tarifs municipaux appliqués en 2023 figurent à l'annexe 1 de la présente délibération.

**Article 2 :**

Ces dispositions sont applicables du 1er juillet 2023 au 30 juin 2024.

**Article 3 :**

Outre les tarifs applicables à la soirée des Associations définis dans le tableau ci-dessus, il est précisé que :

- Quatre entrées gratuites sont allouées à toutes les associations.

Au-delà de ces attributions gratuites, des entrées pourront être délivrées au tarif ci-dessus.

Pour la location de la salle Nougaro, une gratuité pourra être accordée à un agent communal une fois tous les 3 ans. Le tarif « associations » ne sera accordé qu'une fois par an.

Le montant de la caution demandée reste fixé à 800 euros pour les locations des chalets de Noël

- Pour les associations locales ayant une forte implication sur la ville, il est proposé une exonération des droits de places lors des expositions ou des brocantes (sur avis préalable de la Ville).

Une diffusion, le plus large possible, des tarifs des services publics sera entreprise dans l'ensemble des lieux de la Ville où leur application est nécessaire afin de faciliter l'accès de cette information au plus grand nombre.

**Article 4 :**

Monsieur le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération dont ampliation sera adressée au sous-préfet de Meaux, à Madame la comptable des finances publiques de Meaux et inscrit au recueil des Actes Administratifs.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de MELUN, dans un délai de deux mois à compter de sa publication par le représentant de l'Etat.

**ADOpte après le vote suivant :**

34 votants dont 11 pouvoirs

27 pour dont 8 pouvoirs (groupe majoritaire)

7 abstentions dont 3 pouvoirs (Villeparisis, l'avenir pour ambition et Mr Sicre de Fontbrune)

**FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.**

**AU REGISTRE SUIVENT LES SIGNATURES.**

**POUR EXTRAIT CONFORME EN MAIRIE.**

Signature 	Signature 
<b>Frédéric BOUCHE</b> Maire	<b>Stéphanie RUSSO</b> Secrétaire de séance



Accusé de réception en préfecture  
077-217705144-20230704-23\_08054-AI  
Date de télétransmission : 04/07/2023  
Date de réception préfecture : 04/07/2023

TARIFS MUNICIPAUX APPLIQUES DU 1ER JUILLET 2023 AU 30 JUIN 2024

LOCATION EQUIPEMENTS SPORTIFS

GYMNASE GEO ANDRE

SITE	EQUIPEMENT	MONTANT
GYMNASE GEO ANDRE 1/2 JOURNEE	GRANDE SALLE	92,00 €
	DDIO (Salle Devienne)	57,50 €
	MUR D'ESCALADE UNIQUEMENT LA SALLE	115,00 €
<b>MONTANT</b>		<b>57,50 €</b>
GYMNASE GEO ANDRE JOURNEE	GRANDE SALLE	184,00 €
	DDIO (Salle Devienne)	115,00 €
	MUR D'ESCALADE UNIQUEMENT LA SALLE	115,00 €
<b>MONTANT</b>		<b>412,00 €</b>

COMPLEXE DES PETITS MARAIS

SITE	EQUIPEMENT	MONTANT
COMPLEXE DES PETITS MARAIS 1/2 JOURNEE	TERRAIN SYNTHETIQUE	161,00 €
	TERRAIN HERBE	115,00 €
	GYMNASE	92,00 €
<b>MONTANT</b>		<b>368,00 €</b>
COMPLEXE DES PETITS MARAIS JOURNEE	TERRAIN SYNTHETIQUE	322,00 €
	TERRAIN HERBE	230,00 €
	GYMNASE	184,00 €
<b>MONTANT</b>		<b>736,00 €</b>

GYMNASE AUBERTIN

SITE	EQUIPEMENT	MONTANT
GYMNASE AUBERTIN 1/2 JOURNEE	DDIO	46,00 €
	GRANDE SALLE	92,00 €
	PETITE SALLE	69,00 €
<b>MONTANT</b>		<b>207,00 €</b>
GYMNASE AUBERTIN JOURNEE	DDIO	92,00 €
	GRANDE SALLE	184,00 €
	PETITE SALLE	138,00 €
<b>MONTANT</b>		<b>414,00 €</b>

COMPLEXE BOISPARIS

SITE	EQUIPEMENT	MONTANT
COMPLEXE BOISPARIS 1/2 JOURNEE	SALLE PARQUET / PVC	57,50 €
<b>MONTANT</b>		<b>57,50 €</b>
COMPLEXE BOISPARIS JOURNEE	SALLE PARQUET / PVC	115,00 €
<b>MONTANT</b>		<b>115,00 €</b>

SALLE DREAMFIT

SITE	EQUIPEMENT	MONTANT
SALLE DREAMFIT 1/2 JOURNEE	SALLE MUSCULATION	92,00 €
	SALLE D'ARTS MARTIAUX	80,50 €
	SALLE PVC	57,50 €
<b>MONTANT</b>		<b>230,00 €</b>
SALLE DREAMFIT JOURNEE	SALLE MUSCULATION	184,00 €
	SALLE D'ARTS MARTIAUX	161,00 €
	SALLE PVC	115,00 €
<b>MONTANT</b>		<b>460,00 €</b>

FORFAIT NETTOYAGE

	MONTANT
FORFAIT NETTOYAGE 1/2 JOURNEE	50,00 €
FORFAIT NETTOYAGE JOURNEE	40,00 €
ARRANGEMENT DE LA SALLE POUR LES MANIFESTATIONS (31,15 € par agent)	31,15 €
<b>MONTANT</b>	<b>121,15 €</b>

Accusé de réception en préfecture  
077-217705144-20230704\_000054-AI  
Date de télétransmission : 07/07/2023  
Date de réception préfecture : 04/07/2023

**DROITS de PLACE**

ACTIVITES	MONTANT
LOTIERES ET COMMERCE	18,15 €
MARCHE	18,15 €
CHIRQUES JUSQU'A 500m <sup>2</sup> ET STRUCTURES DE JEUX GONFLABLES	18,15 €
CHIRQUES AU-DELA DE 500m <sup>2</sup>	18,15 €
BRADES ET INDICANTES ET DIVERSES VENTES A L'ETAL, CHALET DE NOEL	18,15 €

**LOCATION SALLES**

**SALLE MISSOIS**

ACTIVITES	MONTANT
ASSOCIATIONS (JOURNEE 8H00 - 20H00)	144,00 €
VILLEPARIERS (JOURNEE 8H00 - 20H00)	288,00 €
FOURMONT (JOURNEE 8H00 - 20H00)	576,00 €
LOCATION LOCATION	411,00 €

**SALLE NOUGAIRE**

ACTIVITES	MONTANT
WEEK-END ASSOCIATIONS	414,00 €
WEEK-END VILLEPARIERS	828,00 €
WEEK-END NOIS COMMUNE	1.425,00 €
CAUTION LOCATION	638,00 €
FORFAIT LOCATION DE SALLE ORGANISME DE COPROPRIETE	
POUR ASSEMBLEE GENERALE ET REUNION	83,00 €

**TARIFS DE REMPLACEMENT DES ELEMENTS MOBILIERS ET DEGRADATION DES LOCAUX**

ACTIVITES	MONTANT
TABLE	395,00 €
TABLE (NOUVELLE)	59,00 €
CHAISE	44,00 €
CHAISE (NOUVELLE)	22,00 €
POURBELLE 25 L	30,00 €
POURBELLE 50 L	41,00 €
EXTINCTEUR CO2 DIOXYDE DE CARBONE 34 B	195,00 €
EXTINCTEUR EAU	122,00 €
PORTANT	304,00 €
CINTRE	2,00 €
TAPIS DE PROPRIETE INTERIEUR 1 300 x 2 000	185,00 €
TAPIS DE PROPRIETE EXTERIEUR CAOUTCHOUC 1 480 x 990	122,00 €
TAPIS DE PROPRIETE INTERIEUR 900 x 600	74,00 €
DISTRIBUTEUR PAPIER TOILETTE	19,00 €
DISTRIBUTEUR SAVON	37,00 €
DISTRIBUTEUR PAPIER ESSUIE TOUT	43,00 €
CHARIOT DE RANGEMENT TABLES	280,00 €
CHARIOT DE RANGEMENT CHAISES	116,00 €
ESCAUBAU TROIS MARCHES	56,00 €
PLATEAU A BOULETTES	86,00 €
DEGRADATION DES LOCAUX (murs, portes, mobilier, ect.) OU AUTRES ELEMENTS NON PRECISES DANS LA LISTE	suivant devis de réparation établi par les services techniques de la ville

**SOURCE DES ASSOCIATIONS**

ACTIVITES	MONTANT
LES 4 PREMIERES PLACES	28,00 €
AU-DELA DE LA 5 <sup>ème</sup> PLACE	45,00 €

**OCTOBRE ROSE**

VILLEPARIERS	10,00 €
--------------	---------

**PERMIS DE STATIONNEMENT A USAGE COMMERCIAL ET ARTISANAL**

ACTIVITES	MONTANT
COMMERCES AMBULANTS (100m <sup>2</sup> PAR JOUR)	18,15 €
ETALS (100m <sup>2</sup> PAR JOUR)	18,15 €
BERGESSES (100m <sup>2</sup> PAR JOUR)	16,80 €
VENTES JOURNELLES FACULTATIVES (100m <sup>2</sup> PAR JOUR)	18,15 €

Accusé de réception en préfecture  
077217005144-20230704-23\_0805  
Date de publication : 04/07/2023  
Date de réception en préfecture : 04/07/2023

EMPRISE / DOMAINE PUBLIC

EMPRISE DE CHANTIER SUR DOMAINE PUBLIC	MONTANT
(par m2 et par mois)	16,80 €

ANIMATION SENIORS

COURS DE GYM - TARIF UNIQUE	MONTANT
	2,60 €
COURS DE YOGA - TARIF UNIQUE	MONTANT
	3,35 €

CONCESSIONS CIMETIERE

CONCESSIONS, TAXES FUNERAIRES ET VACATIONS	MONTANT
CONCESSION 10 ANS	341,00 €
CONCESSION 15 ANS	208,00 €
CONCESSION 30 ANS	481,00 €
CONCESSION 50 ANS	1.120,00 €
REDVANCE DE SUPERPOSITION AUX COMPS	342,00 €
CASE COLIMBARIUM CONCESSION 10 ANS	411,00 €
CASE COLIMBARIUM CONCESSION 30 ANS	762,00 €
VACATION DE POLICE	20,52 €

FRAIS DE COPIES

FRAIS DE COPIE	MONTANT
TOUT DOCUMENT ADMINISTRATIF PAR PAGE (FORMAT A4) EN N/B (tarif fixe par année du 01/01/2001)	0,18 €
COPIE SUR COPIES (tarif fixe par année du 01/01/2001)	2,75 €
TARIF DES COPIES MECANIQUE ET GUSCHET UNIQUE (FORMAT A4)	0,20 €
TARIF DES COPIES MECANIQUE ET GUSCHET UNIQUE (FORMAT B3)	0,40 €

RESTAURATION ADULTE

RESTAURATION ADULTE	MONTANT
ENSEIGNEMENTS Indice supérieur 3,466	6,56 €
Indice inférieur 3,466	4,82 €

ESPACE MUNICIPAL DES JEUNES

ESPACE MUNICIPAL DES JEUNES		MONTANT					
Cotisation par mois (pour une année de Septembre à Août : 12 €)		1,00 €					
		5,00 €					
Revenus		A	B	C	D	E	F
moins de 849,97 €		1,32 €	2,63 €	3,95 €	5,26 €	6,58 €	7,89 €
de 849,97 € à 1019,97 €		1,48 €	2,95 €	4,43 €	5,90 €	7,38 €	8,85 €
de 1019,97 € à 1189,97 €		1,63 €	3,27 €	4,90 €	6,54 €	8,17 €	9,81 €
de 1189,97 € à 1359,97 €		1,84 €	3,69 €	5,53 €	7,38 €	9,22 €	11,07 €
de 1359,97 € à 1529,97 €		2,00 €	4,00 €	6,00 €	8,00 €	10,00 €	12,00 €
de 1529,97 € à 1699,97 €		2,21 €	4,43 €	6,64 €	8,86 €	11,07 €	13,29 €
de 1699,97 € à 2029,97 €		2,47 €	4,96 €	7,43 €	9,92 €	12,39 €	14,89 €
de 2029,97 € à 2349,97 €		2,83 €	5,27 €	7,90 €	10,54 €	13,17 €	15,81 €
de 2349,97 € à 2669,97 €		2,89 €	5,80 €	8,69 €	11,60 €	14,49 €	17,40 €
de 2669,97 € à 3229,97 €		3,16 €	6,32 €	9,48 €	12,64 €	15,80 €	18,96 €
de 3229,97 € à 3669,97 €		3,42 €	6,85 €	10,27 €	13,70 €	17,12 €	20,55 €
de 3669,97 € et +		3,68 €	7,38 €	11,06 €	14,76 €	18,44 €	22,14 €

Accusé de réception en préfecture  
077217705144-20230704-23\_08054-AI  
Date de dépôt : 04/07/2023  
Date de publication : 04/07/2023

Carte prêt de jeux  
5,57€

Les centres de vacances  
et centres scolaires  
Les tarifs dépendent du prestataire choisi. Ils seront disponibles au  
guichet unique quelques jours avant le date de début.

Ludothèque	Familiale	Grands parents
Revenus	gratuit	gratuit
monts de 848,90€		
de 849,91€ à 1019,94€		
de 1019,95€ à 1189,94€		
de 1189,95€ à 1359,93€		
de 1359,94€ à 1529,96€		
de 1529,97€ à 1699,94€		
de 1699,95€ à 2209,93€		
de 2209,94€ à 2549,93€		
de 2549,94€ à 2889,93€		
de 2889,94€ à 3229,91€		
de 3229,92€ à 3569,90€		
de 3569,91€ et +		
EXTERIEURS		

Accompagnement à la scolarité	
1 trimestre	
Revenus	17,53 €
monts de 848,90€	17,64 €
de 849,91€ à 1019,94€	18,39 €
de 1019,95€ à 1189,94€	18,82 €
de 1189,95€ à 1359,93€	19,36 €
de 1359,94€ à 1529,96€	19,79 €
de 1529,97€ à 1699,94€	20,22 €
de 1699,95€ à 2209,93€	20,65 €
de 2209,94€ à 2549,93€	21,08 €
de 2549,94€ à 2889,93€	21,51 €
de 2889,94€ à 3229,91€	21,94 €
de 3229,92€ à 3569,90€	22,37 €
de 3569,91€ et +	22,80 €
EXTERIEURS	44,75 €

ETUDES	
Tarif	2,45 €

ACCUEILS PRE et POST SCOLAIRE

ACCUEIL MATIN	TRANCHES	QUOTIENT FAMILIAL	MONTANT
	1	De 0 à 2 209,94 €	0,37 €
	2	De 2 209,94 € à 2 889,93 €	0,52 €
	3	A partir de 2 889,94 €	0,82 €
	4	Extérieurs	1,66 €
ACCUEIL DU SOIR	TRANCHES	QUOTIENT FAMILIAL	MONTANT
	1	De 0 à 2 209,93 €	1,34 €
	2	De 2 209,94 € à 2 889,93 €	1,56 €
	3	A partir de 2 889,94 €	1,72 €
	4	Extérieurs	3,50 €

Accusé de réception en préfecture  
077-217705144-20230704-23\_08054-AI  
Date de télétransmission : 04/07/2023  
Date de réception préfecture : 04/07/2023

CONSERVATOIRE

ACTIVITES	MONTANT
INSCRIPTION FOIRAIT FAMILLE (1 à 2 élèves) Dédicible dès le 1 <sup>er</sup> versement des frais de participation pédagogique	15,00 €
INSCRIPTION FOIRAIT FAMILLE (3 partir de 3 élèves par famille) Dédicible dès le 1 <sup>er</sup> versement des frais de participation pédagogique	25,00 €
Coursin Hormais	10,00 € 10,00 €
LOCATION D'INSTRUMENT	147,00 €

COURSUS MUSIQUES

ACTIVITES	MONTANT
DECOUVERTE - NIVEAU MUSICAL	
ELEVE VILLEPARISIEN (Soit 23€ le 1 <sup>er</sup> trimestre, puis 22€ le 2 <sup>ème</sup> et le 3 <sup>ème</sup> trimestre)	67,00 €
ELEVE HORS VILLEPARISIEN (Soit 45-5€ le 1 <sup>er</sup> trimestre, puis 44€ le 2 <sup>ème</sup> et le 3 <sup>ème</sup> trimestre)	133,00 €
CYCLE I : 3 cours - Eleve Villeparisien (Soit 74€ le 1 <sup>er</sup> trimestre et le 2 <sup>ème</sup> le 2 <sup>ème</sup> puis 73€ le 3 <sup>ème</sup> trimestre) Formation musicale, instrument, pratique collective dirigée	211,00 €
CYCLE II : 4 cours - Eleve Villeparisien (Soit 79€ par trimestre) Formation musicale, instrument, pratique collective dirigée, pratique collective non dirigée	297,00 €
CYCLE III : 4 cours - Eleve Villeparisien (Soit 79€ par trimestre) Formation musicale, instrument, pratique collective dirigée, pratique collective non dirigée	337,00 €
CYCLE I : 3 cours - Eleve hors commune (Soit 147€ par trimestre)	441,00 €
CYCLE II : 4 cours - Eleve Villeparisien (Soit 79€ par trimestre) Formation musicale, instrument, pratique collective dirigée, pratique collective non dirigée	471,00 €
CYCLE III : 4 cours - Eleve Villeparisien (Soit 79€ par trimestre) Formation musicale, instrument, pratique collective dirigée, pratique collective non dirigée	471,00 €

MUSIQUE - ADULTES HORS COURSUS

ACTIVITES	MONTANT
MUSIQUE : ADULTE HORS COURSUS - ELEVE VILLEPARISIEN FORMULE 2 COURS	375,00 €
MUSIQUE : ADULTE HORS COURSUS - ELEVE VILLEPARISIEN FORMULE 3 COURS	445,00 €
MUSIQUE : ADULTE HORS COURSUS - ELEVE VILLEPARISIEN PRATIQUE COLLECTIVE DIRIGEE SEULE	67,00 €
MUSIQUE : ADULTE HORS COURSUS - ELEVE HORS COMMUNE FORMULE 2 COURS	685,00 €
MUSIQUE : ADULTE HORS COURSUS - ELEVE HORS COMMUNE PRATIQUE COLLECTIVE DIRIGEE SEULE	882,00 €

Accusé de réception en préfecture  
077-217705144-20230704-23\_08054-AI  
Date de télétransmission : 04/07/2023  
Date de réception préfecture : 04/07/2023

NOUVELLES PRESTATIONS.

ACTIVITES	MONTANT
PASSERELLE (FM + CHORALE) - ELEVE VILLEPARISIEN	67,00 €
INITIATION (3 COURS) - ELEVE VILLEPARISIEN	221,00 €
SECOND INSTRUMENT - ELEVE VILLEPARISIEN	154,00 €
PASSERELLE (FM + CHORALE) - ELEVE HORS COMMUNE	135,00 €
INITIATION (3 COURS) - ELEVE HORS COMMUNE	441,00 €
SECOND INSTRUMENT - ELEVE HORS COMMUNE	306,00 €

DANSE DECOUVERTE.

ACTIVITES	MONTANT
ELEVE VILLEPARISIEN	58,00 €
ELEVE HORS COMMUNE	114,00 €

CYCLE 1 DANSE CLASSIQUE.

ACTIVITES	MONTANT
EVEIL ET INITIATION - ELEVE VILLEPARISIEN	72,00 €
EVEIL ET INITIATION - ELEVE HORS COMMUNE	144,00 €

CYCLE 1 JAZZ & CONTEMPORAIN

ACTIVITES	MONTANT
ELEVE VILLEPARISIEN	58,00 €
ELEVE HORS COMMUNE	114,00 €

CYCLE 2 JAZZ & CONTEMPORAIN

ACTIVITES	MONTANT
ELEVE VILLEPARISIEN	72,00 €
ELEVE HORS COMMUNE	144,00 €

CYCLE 3 JAZZ & CONTEMPORAIN.

ACTIVITES	MONTANT
ELEVE VILLEPARISIEN	113,00 €
ELEVE HORS COMMUNE	226,00 €

CYCLE 2 CLASSIQUE.

ACTIVITES	MONTANT
ELEVE VILLEPARISIEN	72,00 €
ELEVE HORS COMMUNE	114,00 €

CYCLE 3 CLASSIQUE.

ACTIVITES	MONTANT
ELEVE VILLEPARISIEN	113,00 €
ELEVE HORS COMMUNE	226,00 €

ADULTE

ACTIVITES	MONTANT
ELEVE VILLEPARISIEN	226,00 €
ELEVE HORS COMMUNE	441,00 €

Accusé de réception en préfecture  
 077-21705144-20230704-23\_08054-AI  
 Date de télétransmission : 04/07/2023  
 Date de réception en préfecture : 04/07/2023